

Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement

Fabien Bordelès

Citer ce document / Cite this document :

Bordelès Fabien. Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 199-213;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5063

Document généré le 15/03/2017

Les fonds d'archives personnelles de scientifiques à l'Institut de recherche pour le développement

Fabien BORDELEÈS

Introduction

Les fonds d'archives personnelles des scientifiques sont constitués de documents souvent comparables et déjà bien identifiés par notre profession¹ : documents à caractère biographique et administratif, correspondance, cahiers de terrains, dossiers de travail relatifs aux cours, articles et missions, documents sur supports spécifiques (fonds photographiques, sonores, filmiques) et hors format (objet, cartes, etc.). L'intérêt principal de ces archives repose notamment sur la diversité des supports, même si celle-ci allonge le temps de traitement puisqu'elle suppose un travail supplémentaire de transfert des données afin de les rendre lisibles.

Cet article souhaite promouvoir cinq fonds actuellement conservés à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et faire émerger quelques problématiques liées à leur traitement et leur valorisation qui a débuté avec la rédaction de répertoires numériques détaillés. Cet instrument de recherche et sa diffusion en ligne, comme sa version imprimée, ainsi que la numérisation d'un maximum de pièces sont entendus comme des préalables à leur communication et à la recherche de partenariats permettant la création de projets et d'objets culturels (expositions, concerts, ouvrages, disques, etc.).

« Les archives personnelles des scientifiques sont généralement considérées par les scientifiques eux-mêmes comme des archives privées, même si l'essentiel de leur activité de recherche se déroule dans le cadre d'un établissement public »².

¹ *Les archives personnelles des scientifiques*, Paris, Archives nationales, 1995, 97 p.

² CHARMASSON (Thérèse), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La revue pour l'histoire du CNRS* [En ligne], 2006, mis en ligne le 03 mai 2008 : <http://histoire-cnrs.revues.org/1790>

Tous les fonds de chercheurs conservés à l'IRD sont des dons manuels d'archives¹, accompagnés de lettres exprimant cette volonté de don de la part des ayants droit, ou des scientifiques eux-mêmes.

Après un rappel sur l'histoire de l'institut et de son service d'archives, les cinq dons manuels d'archives reçus par l'Institut seront présentés, par ordre chronologique de leur entrée par voie extraordinaire.

Présentation de l'institut

L'IRD est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST). Il est placé sous la double tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du ministère des Affaires étrangères.

Créé dès novembre 1942², sur simple arrêté, comme un service du département des colonies, l'Office de la recherche scientifique coloniale (ORSC) n'acquiert son statut d'établissement public doté d'une personnalité civile et de l'autonomie financière qu'avec la loi du 11 octobre 1943, qui est confirmée par l'ordonnance du 22 novembre 1944. L'ORSC est placé sous l'autorité du secrétaire d'État à la marine et aux colonies et son conseil d'administration sera présidé par le directeur du CNRS jusqu'en 1953. Il a pour mission de constituer un corps de chercheurs, de créer une formation scientifique de haut niveau spécialisée dans le monde tropical et de mettre en place un réseau de centres de recherche dans l'Outre-mer français. L'ORSC devient l'Office de la recherche scientifique d'outre-mer (ORSOM) par le décret du 28 mai 1949. La loi du 17 novembre 1953 donne à l'office la dénomination ORSTOM, le « T » de technique correspondant à une extension des tâches fixées.

Le décret du 9 août 1960 place l'ORSTOM sous la tutelle conjointe du ministère de l'Éducation nationale et du secrétariat d'État aux relations avec les États de la Communauté. Ce décret réoriente les finalités de la mission confiée à l'Office : entreprendre des recherches fondamentales en vue du

¹ Il existe deux versements conservés par les Archives nationales, cotes : CAC 20010210 (3,3 ml) et CAC 20080450 (7 ml), relatives au fonds Francis Gendreau, démographe à l'IRD, membre de l'équipe de direction et syndicaliste.

² Ses origines remontent aux Congrès pour la recherche scientifique dans les colonies de 1931 et 1937, qui aboutissent aux créations du Comité consultatif des recherches scientifiques de la France d'outre-mer et du Conseil supérieur de la recherche scientifique pour la coordination de la recherche nationale, institutions chargées de l'organisation de la science coloniale.

développement des pays tropicaux. Pendant cette période, l'Office consolide son organisation scientifique et renforce ses infrastructures dans le monde.

En 1982, la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France confirme cette évolution en consacrant l'un de ses programmes «à la recherche et à l'innovation technologique au service des pays en voie de développement». Le décret du 5 juin 1984 confère à l'ORSTOM le statut d'EPST. Le décret réforme en profondeur l'Office en fixant les principes de son organisation actuelle. Sous la double tutelle du ministère de la recherche et de celui de la Coopération, il a pour mission de promouvoir et de réaliser des recherches scientifiques et techniques susceptibles de contribuer de façon durable au progrès économique, social et culturel des pays en développement. Enfin, le décret du 5 novembre 1998 officialise l'appellation d'IRD. L'institut met en place un fonctionnement par unités thématiques avec trois départements scientifiques (milieux et environnement, ressources vivantes, société et santé) soumis à l'évaluation et l'excellence scientifique, et deux départements transversaux : expertise et valorisation, soutien et formation des communautés scientifiques du Sud. Entre 2006 et 2009, le contrat d'objectifs travaille à la définition de six priorités scientifiques, à la politique de création d'UMR avec les universités et à la politique de site. Une nouvelle implantation du siège à Marseille est réalisée en septembre 2008. Le décret n° 2010-594 du 3 juin 2010, portant organisation et fonctionnement de l'IRD, institue un président, nommé pour quatre ans, qui assure les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général ; il confirme le rôle d'opérateur et d'agence de l'institut, en établissant en son sein l'agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD). Les objectifs se basent sur quatre axes : développer une recherche partenariale avec les pays du sud, être un opérateur de recherche finalisée pour répondre aux enjeux globaux du Sud, structurer et développer l'agence et adapter la gouvernance aux missions de l'Institut.

Les problématiques apparaissent à la lecture de cette histoire : tutelles et sites multiples, opposition entre sciences nationales et internationales, entre mise en valeur des ressources naturelles et formation, entre exploitation et coopération puis développement. Comme la désignation de ses missions, l'évolution sémantique de son champ d'intervention (passant de colonie à Outre-mer, puis de tropiques ou zone intertropicale à pays en développement, puis au Sud) reflète les évolutions des politiques scientifiques de la France.

Le service d'archives

Pendant plus de cinquante ans (1943-1995), l'institut a fonctionné sans service d'archives, la fonction d'archiviste étant dévolue aux secrétaires et au service ou département documentation. De plus, le siège de l'institut, à la suite notamment des différents changements de tutelle, avait déjà déménagé à sept reprises lors de la création du service archives... En 1984-1985, une première étude¹ des archives de l'ORSTOM a été réalisée par les Archives de France (section des Missions), dans le cadre d'un déménagement du siège de l'institut. Le premier versement d'archives de l'institut aux Archives nationales date de 1985. Avant cette date, des versements ont été identifiés par l'intermédiaire des ministères des Finances, de la Coopération et de l'Enseignement. Actuellement le fonds de l'IRD aux Archives nationales compte 25 versements, contenant 859 articles pour 240 ml. L'« intérêt [...] pour les archives scientifiques ne s'est fait jour que vers la fin des années 1980 dans le cadre de la préparation de différentes commémorations [...] qui ont permis une prise de conscience de l'importance [...] de la conservation des archives pour une mise en perspective de l'histoire des différents établissements d'enseignement et de recherche scientifiques »². Après avoir bénéficié de trois nouvelles missions des Archives de France entre 1993 et 1995, dans le cadre de son cinquantième anniversaire, l'Institut met en place une fonction « archives » en son sein. Le service des archives est implanté au siège, à Marseille, depuis 2008. Il dépend de la direction des affaires générales, qui elle-même dépend de la direction générale déléguée aux ressources. Le service comprend actuellement trois agents : le responsable du service des archives, assisté par un agent à Marseille et un autre sur le centre de Bondy.

Les archives personnelles des scientifiques, objets du présent article, sont conservées au siège de l'institut, à Marseille, dans un magasin équipé de rayonnages et armoires. Ce magasin d'une capacité de 70 ml contient 40 ml d'archives de chercheurs. La surveillance de la température et de l'hygrométrie, ainsi que la climatisation permettent de maintenir l'ensemble des documents dans de bonnes conditions de conservation.

¹ Voir NATHAN (Isabelle), *Rapport d'étude sur les archives de l'ORSTOM*, Archives nationales, Section des Missions, 1985, 8 p.

² CHARMASSON (Thérèse), *op. cit.*

Les fonds d'archives personnelles de scientifiques conservés à l'IRD

Après avoir tracé l'histoire de l'institut, voyons maintenant quelques acteurs de cette recherche ultramarine. La présentation de leurs archives prendra la même forme pour chacun d'eux : après avoir brièvement donné leur biographie, une description sommaire du contenu et des spécificités des fonds montrera les réalisations liées à leur traitement et leur valorisation. Le nom de chaque fonds sera suivi de sa cote, de ses dates extrêmes et de son métrage linéaire total.

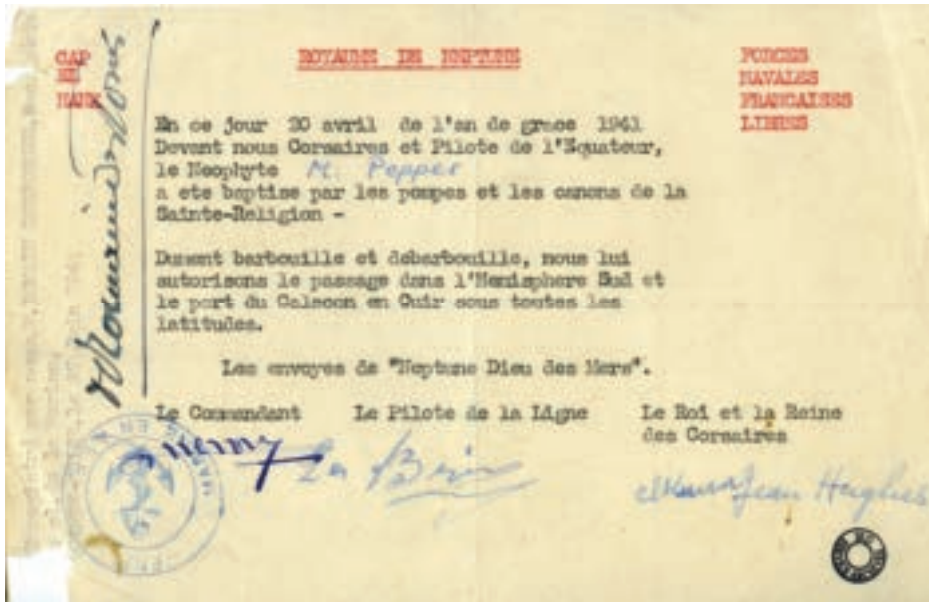
Herbert Pepper, IRD 1AP (1935-1999) - 16 ml

Herbert Pepper (1912-2001) était ethnomusicologue, africaniste, également auteur-compositeur¹. Comme son père, musicien, Herbert Pepper choisit la musique. En 1930, il est reçu comme élève au Conservatoire national de musique de Paris, puis il devient professeur de musique en 1938, avant de rejoindre Londres en 1940. Il débute sa carrière africaine en 1941. Le gouverneur général de l'AEF, Félix Éboué, le nomme chargé de mission de linguistique musicale et d'enquêtes sur l'artisanat à Brazzaville et en Oubangui. À partir de 1948, il est détaché à l'institut d'études centrafricaines de l'ORSC, en qualité d'ethnologue : « il fut le premier chercheur en sciences sociales de l'Institut »². En avril 1960, il est nommé chef de la mission ORSTOM à Libreville au Gabon. Il y rédige le *Manuel du collecteur-archiviste d'expressions de culture orale négro-africaine*³ et crée le premier musée d'ethnomusicologie en 1963. En 1966, de retour en France, il met en place le laboratoire d'ethnomusicologie : le centre d'étude des traditions orales, à Bondy. Puis en 1967, il part rejoindre sa dernière affectation à Dakar, en tant que directeur des Archives culturelles du Sénégal, poste qu'il occupe jusqu'à son départ à la retraite en 1972.

¹ Il est notamment l'auteur des musiques des hymnes nationaux de la République du Sénégal et de la République centrafricaine.

² Mémoire de maîtrise : LUNO (Juliette), *Classement et mise en valeur du fonds Herbert Pepper*, Mulhouse, Université de Haute Alsace, 2004, 106 p.

³ PEPPER (Herbert), *Manuel du collecteur-archiviste d'expressions de culture orale négro-africaine*, Libreville, ORSTOM, 1960, 104 p.



Certificat du passage de l'équateur en date du 27 juin 1941, Herbert Pepper est en route pour sa première mission africaine (IRD 1AP) © IRD

Le fonds est entré à l'institut en novembre 2003. Constitué par Herbert Pepper dans l'exercice de ses fonctions, il comprend des enregistrements musicaux sur 99 bandes magnétiques (1,5 ml), cinq bobines de films (0,3 ml), environ 3 500 photographies, diapositives et négatifs (2,5 ml), une cinquantaine d'objets rituels, une trentaine d'instruments de musique, une bibliothèque de 482 références (5 ml) et des archives sur support papier : nombreux documents biographiques, correspondance, carnets de terrains, notes pour rapports et articles, etc. (6,5 ml). Supports et documents confèrent un caractère ethnologique avéré à ce fonds.

En 2004, une étudiante en archivistique¹ a réalisé un inventaire sommaire du fonds, mais son importance, l'impossibilité de lire une partie des documents (fonds sonores et filmiques), l'absence de matériel de conservation et le temps relativement court imparti au stagiaire n'ont pas permis de réaliser un instrument de recherche exploitable, ni un bon conditionnement. Depuis 2008, la numérisation et l'analyse du fonds filmique ont été réalisées, les photographies ont été classées, estampillées, mises en pochettes et classeurs de conservation. L'ensemble des objets a été traité avec des cires de restauration

¹ Voir note 2, p. 203.

et conditionné en boîtes de conservation. Le travail reste toutefois encore important : numérisation des fonds sonore et photographique, rédaction du répertoire numérique détaillé dont la programmation n'est pas prévue avant fin 2014. En termes de valorisation, le service archives a participé, en 2013, à la réalisation d'une exposition¹ sur panneaux intitulée « Musiques en mémoire » relative aux travaux d'Herbert Pepper au Gabon, en fournissant l'iconographie (plus d'une centaine de documents numérisés).

Edmond et Suzanne Bernus, IRD 2AP (1954-2001) - 16 ml

Edmond Bernus (1929-2004) est un géographe expérimenté et méthodique, il fait toute sa carrière à l'institut et réalise de nombreuses tournées et missions dans le Sahel nigérien pour comprendre notamment, la vie pastorale sous



toutes ses formes et celle des Touaregs en particulier. Il est alors l'un des meilleurs spécialistes non seulement des Touaregs nigériens mais aussi des problèmes de l'élevage en Afrique sahélienne. Les publications d'Edmond Bernus sont nombreuses et signent une géographie originale. Parmi ses travaux scientifiques marquants, sa thèse²

« mais l'originalité de son approche ressort surtout de multiples articles où il traite, en toute liberté, d'une série de facettes de la culture touarègue : la littérature orale, l'alimentation, les maladies, les façons de parler, les jeux, l'astronomie, sans parler de thèmes plus classiques de la vie pastorale comme les bergers, les animaux domestiques, les divers laits »³.

Cahier de terrain d'Edmond Bernus
à Ayourou, 1963 (IRD 2AP)⁴ © IRD

¹ Réalisée par la Direction de l'information et de la communication de l'IRD

² BERNUS (Edmond), *Touaregs nigériens, unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur*, ORSTOM, Paris, 1981, 507 p.

³ BOUTRAIS (Jean), *Le Monde*, 25 juillet 2004.

⁴ Les Touaregs possèdent des marques de propriété appelées « ejwal » dans l'Aïr. Selon le père de Foucauld, elles se réfèrent à une famille ou une tribu et indiquent l'appartenance. Sont ainsi marqués les animaux ou les sacs en cuir.

Suzanne Bernus (1928-1990), ethnologue et africaniste, a été directeur de recherches au CNRS et membre du laboratoire d'anthropologie sociale : « Sa carrière est remarquable par la diversité des terrains auxquels elle a été confrontée et la multiplicité de ses intérêts [...], sans perdre de vue les grands axes de sa recherche : problèmes d'identité ethnique, phénomènes migratoires, histoire du peuplement, organisation sociale, urbanisation et ethnoarchéologie »¹.

Après différents travaux en Guyane française, à Madagascar, en Côte-d'Ivoire, Haute-Volta et au Ghana, Suzanne Bernus rejoint, en 1960, le centre de l'Institut français d'Afrique noire du Niger où ses enquêtes sur la ville de Niamey aboutissent à la rédaction de sa thèse². Elle épouse la même année Edmond Bernus et aborde avec lui le monde touareg en réalisant une étude sur la parenté. Elle entreprend l'étude des langues et civilisations résiduelles de l'Aïr-Azawaq. Mais Suzanne Bernus meurt brutalement, avec l'une de ses filles, dans un accident de voiture au Mali au cours d'une de ses missions.



Vue d'un cahier de terrain de Suzanne Bernus relatif à son travail sur la parenté, 1977 (IRD 2AP) © IRD

¹ CALAME-GRIAULE (Geneviève), « Suzanne Bernus (1928-1990) », *L'Homme*, 1990, tome 30, n° 115, p. 5-6.

² BERNUS (Suzanne), *Particularismes ethniques en milieu urbain : l'exemple de Niamey*, Paris, institut d'ethnologie, 1966, 262 p.

Edmond et Suzanne Bernus partageaient un esprit de coopération interdisciplinaire, le travail en équipe et la même volonté de concilier recherche fondamentale et recherche appliquée au service des populations avec lesquelles ils travaillaient.

En mai 2006, l'Institut reçoit ce fonds par l'intermédiaire de leurs enfants. Il contient l'ensemble des travaux d'Edmond et ceux de Suzanne relatifs au Niger. Son contenu recèle presque toutes les catégories déjà évoquées. Sur support papier : dossiers relatifs aux conférences, aux cours, carnets de terrain, dossiers thématiques, fichiers d'index (auteur, thème, proverbe, vocabulaire, citation), correspondance, publications (tirages à part), documentation reçue : tirages à part, revues et bulletins, rapports et études, cartes géographiques. Les autres supports (168 bandes magnétiques et cassettes pour environ 200 heures d'écoutes) ont été restaurés, numérisés et analysés. Ces documents sonores d'un grand intérêt sont relatifs à des musiques, des chants, des récits de vies, des contes, des poèmes et des devinettes. Ces données sont bilingues en tamasheq, puis traduites en français. Le fonds filmique comprend 15 bobines restaurées, numérisées et analysées. Le fonds photographique est fort d'environ 6 000 photographies (et des négatifs), dont 4 000 ont été numérisées et mises en ligne. Le fonds comprend également un herbier. Ce fonds, à l'instar des carrières scientifiques de ses auteurs, restera une source incontournable pour tous les chercheurs travaillant sur cette zone géographique et sur ces thèmes. Sa valorisation a débuté en 2006 avec les photographies : une exposition, un DVD *Touaregs du Niger, le regard d'Edmond Bernus* et un ouvrage¹ ont été réalisés par l'IRD. Les films ont été diffusés par la Cité des sciences et de l'industrie². Le répertoire numérique détaillé devrait être achevé fin 2013. Il sera bien entendu mis en ligne, et des versions papier seront publiées et diffusées auprès de toutes les institutions intéressées par les thèmes de recherches du couple de scientifiques. L'objectif est également la mise en ligne du fonds sonore, la publication de disques (de musiques et de chants des femmes du Niger, de contes et de devinettes touaregs) et l'achèvement de la numérisation du fonds photographique. Enfin, un partenariat avec le musée Henri-Martin de Cahors et Laurent Guillaut, conservateur en chef, est en cours pour un projet d'exposition en 2014³ mettant notamment en valeur le fonds sonore.

¹ BERNUS (Edmond), *Touaregs du Niger, le regard d'Edmond Bernus*, IRD éditions, 2007, 96 p.

² « Vivre au désert », cycle de films et rencontres, 21 octobre - 5 novembre 2006.

³ L'exposition *Touaregs, Regards croisés* se déroulera du 11 avril au 1^{er} septembre 2014 au Musée Henri Martin de Cahors.

Pierre Réal, IRD 3 AP 1-20 (1945-1966) - 2,5 ml

Pierre Réal (1922-2009) est né à Grenoble. Après une licence de sciences naturelles, en 1945, il poursuit avec sa femme deux années d'enseignement supérieur à l'ORSC pour l'obtention du diplôme d'entomologie¹ agricole coloniale. En 1948, Pierre Réal est affecté à la station de Boukoko, située au cœur de la forêt équatoriale. Il y dresse un inventaire de la faune entomologique locale et étudie les insectes parasites liés aux cultures (arachide, hévéa, caféier, etc.). En décembre 1950, Pierre Réal est rattaché au centre de l'ORSOM d'Adiopodoumé, en Côte-d'Ivoire. Il y poursuit ses recherches sur le cycle du puceron de l'arachide qui aboutissent à une thèse soutenue en 1953.

Il s'intéresse ensuite au cycle d'une cochenille responsable d'une maladie de l'ananas. Il reste en Côte-d'Ivoire jusqu'en 1958. De retour en France, Pierre Réal est nommé en 1962 à la chaire de zoologie de Besançon avec comme spécialité l'« écologie animale ». Désormais, il peut s'investir activement dans la protection de l'environnement et l'approfondissement de la connaissance des espèces à partir de l'ensemble des paramètres écologiques :

« il est un précurseur de telles études et un pionnier de l'écologie animale et de la protection de la nature. Il fut notamment l'un des principaux artisans de la création du parc naturel régional du Lubéron en 1977. Il est l'auteur de plus de 200 publications (livres et articles) et a décrit une trentaine d'espèces nouvelles »².



Trois diapositives de la machine à piéger les insectes de Pierre Réal en Côte d'Ivoire, 1958 (IRD 3AP15) © IRD

¹ Étude des insectes.

² AUDIBERT (Cédric), « Notice bio-bibliographique de Pierre Réal (1922-2009) », *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, Tome 81, fascicule 7-8, de septembre-octobre 2012, p. 133-158.

Le don a été remis à l'Institut par sa femme et leurs enfants en 2012. Le fonds est composé de plusieurs types de supports dont des documents papier : cours reçus à l'ORSC, documents de travail, rapports, correspondance envoyée aux familles en France (source inestimable, mais non librement communicable car elle touche à la vie privée¹). Le fonds photographique (1 300 diapositives et tirages papier) a été numérisé et sera mis en ligne en 2013. Le fonds contient également quelques ouvrages et même des grains de café de la variété « excelsa »² !

L'ensemble du fonds a été conditionné en boîtes de conservation et le répertoire numérique détaillé, sur le point d'être achevé, sera mis en ligne. Il est à noter qu'une complémentarité forte existe avec le fonds Mouton (ci-dessous) car les deux chercheurs ont travaillé ensemble en Centrafrique et au Sénégal.

Jean Mouton, IRD 4 AP 1-4 (1948- 2011) - 0,4 ml

Jean Mouton est né en 1920 à Dinan³. Après un DES de botanique à la faculté des sciences de Rennes, il poursuit ses études à l'ORSC sur la sélection des plantes outre-mer. En 1948-1950, il est affecté par l'Office à la station de Boukoko, République Centrafricaine. Il poursuit sa carrière à la Société de mécanisation agricole, située à Loudima, au Congo, dans une savane inhabitée. Jean Mouton travaille, entre 1951 et 1953, au service de recherche de cette exploitation. Puis, entre 1953 et 1962, il effectue trois séjours en Côte d'Ivoire à la station de l'ORSTOM d'Adiopodoumé, près d'Abidjan. Rentré en France, à la faculté d'Orsay à partir de 1962, il rédige un mémoire sur l'identification des grands arbres tropicaux uniquement d'après leurs caractères foliaires. Cette méthode permet aussi d'identifier les feuilles fossiles. Entre 1970 et 1981, Jean Mouton exerce au laboratoire de phanérogamie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Depuis 1981, date de sa retraite, il poursuit son travail sur les feuilles d'arbres tropicaux⁴.

¹ Article L. 213-2 du Code du patrimoine, sous réserve de changement lors de la prochaine mise à jour du Code. Le public a la possibilité de faire une demande de dérogation.

² Variété endémique du bassin Congo. Voir 3AP 18, grains datant de 1949.

³ Voir BORDELES (Fabien), *Répertoire numérique détaillé fonds Jean Mouton IRD 4AP 1-4*, IRD, Marseille, 2013, 35 p.

⁴ MOUTON (Jean), « Reconnaissance des arbres par les feuilles et les fruits », dans ROLLET (Bernard), *Arbres des petites Antilles*, ONF, 2010, t. I, p. 83-124, t. II, p. 125-155.



Aquarelles de Jean Mouton : les « Élégantes le jour du marché » de Boukoko, 1948 - 1949 (4AP 1 p. 65) © IRD

Jean Mouton a remis lui-même ses archives à l'IRD en 2012. Le don estampillé est contenu dans trois boîtes-classeurs et des pochettes de conservation. Les notes africaines sont composées de feuilles volantes manuscrites et numérotées, rassemblées en fonction des trois lieux de ses affectations africaines. Elles ont, pour la plupart, été écrites entre 1948 et 1962, puis recopiées, mais Jean Mouton a ajouté jusqu'en 2011 de nouveaux souvenirs et anecdotes. Les notes sont accompagnées d'aquarelles et de croquis d'une grande qualité. Ce fonds intéresse particulièrement les débuts de l'histoire de l'Institut, il retiendra tout autant l'historien des sciences que celui de l'empire colonial français, l'africaniste que le botaniste, et même le spécialiste de l'histoire religieuse et notamment de l'organisation des missions catholiques.

L'ensemble du fonds a été numérisé par un prestataire. Le répertoire numérique détaillé est terminé. Avant sa mise en ligne il faudra toutefois l'encoder en EAD afin de développer son interopérabilité. Une sélection des pièces n'affectant pas la vie privée et pouvant donc être accessibles en ligne doit aussi être effectuée. Une réflexion doit être conduite pour savoir qui pourrait moissonner ces données afin d'accroître leur accessibilité. Cette réflexion se prolongera pour toutes les données numérisées de chaque fonds.

Georges Aubert, IRD 5 AP (1936-1997) - 5 ml

Georges Aubert (1913-2006), ingénieur agronome et licencié ès sciences naturelles, a commencé sa vie professionnelle en agronomie, dans le domaine de la chimie des sols. Il devient rapidement maître de recherches en se spécialisant définitivement en pédologie¹, jeune science qu'il enseigne à l'école supérieure d'agriculture d'Angers, à l'Institut de géologie de Nancy et à l'école des travaux publics. À la création de l'ORSC, il devint chef du service des sols, dont il a été pour une grande part le créateur, puis ultérieurement professeur de pédologie. Il a été l'animateur permanent durant plusieurs décennies des équipes de pédologues qu'il a formées et qui ont accompli de nombreux et

importants travaux de pédologie et de cartographie des sols en vue de leur mise en valeur dans nombre de pays tropicaux. Véritable chef de l'école française de pédologie, et auteur de la classification des sols d'Afrique noire, il a réalisé de nombreuses missions à l'étranger.



Le fonds a été donné en 2012 par sa femme et leurs enfants. Il est uniquement composé de deux types de supports : des documents papier (carnets de terrains, rapports de mission, de nombreux tirages à part car Georges Aubert a publié plus de 500² articles) et des documents photographiques (tirages papier, négatifs, diapositives et plaques de verres, soit 1,5 ml).

Photographie d'une mission de Georges Aubert en URSS, près de la mer Noire, vue d'un solod à gley, type de sol hydrique à engorgement prolongé par une nappe phréatique, 1964 (IRD 5AP) © IRD

¹ Science des sols.

² FELLER (Christian), *Georges Aubert (1913-2006) et les Sols*, Edition IRD, Marseille, 2013, 72 p.

Le traitement de ce fonds n'a pas encore débuté, les pièces ont simplement été reconditionnées par types de documents en cartons. La rédaction de l'instrument de recherche n'est pas programmée avant fin 2014.

Conclusion

L'entrée d'archives personnelles dans un service, par don ou par d'autres modes, représente pour l'archiviste un engagement, celui de la conservation et du traitement du fonds¹. Cette responsabilité demande du temps et des moyens humains et financiers pour aboutir à un fonds exploitable en termes de valorisation. La diversité et l'originalité des supports comme des contenus confèrent à ce type de documents un intérêt professionnel fort permettant à l'archiviste de pratiquer « une archivistique généraliste »².

L'archivistique est transversale ! Les liens entre archivistes et chercheurs sont nombreux. Pour analyser avec sens et précision le contenu des fonds, nous ne sommes plus seulement des « chercheurs » d'archives administratives mais nous devons rechercher beaucoup d'informations spécifiques, pour devenir des « passeurs » d'archives historiques, patrimoniales mais vivantes, car ces sources, souvent incontournables dans leurs spécialités, sont parfois encore exploitables scientifiquement. Comme nous, les scientifiques sont des collecteurs de données. En dehors de leurs aspects esthétiques, forcément subjectifs (les dessins de Jean Mouton, les chants, les musiques, les récits de vies et les images collectées par Edmond et Suzanne Bernus, comme par Herbert Pepper), tous ces documents sont d'abord des outils scientifiques, mais également des témoins universels de civilisations et de cultures.

L'intérêt spécifique des fonds de l'institut est qu'il concerne également d'autres sciences que celles supposées dures et, comme le souligne Thérèse Charmasson dans son *Guide des fonds de scientifiques conservés en France*, où les « sciences relevant du domaine des sciences humaines et sociales »³ ne sont pas représentées.

¹ À l'IRD, il est acté dans la lettre d'acceptation et de remerciement du don, puis la remise de l'instrument de recherche et de toutes les pièces numérisées aux ayants droit.

² LECHEVALLIER (Eric), « Pour une archivistique généraliste », *Archivistes !*, n° 105, avril-juin 2013, p. 6

³ CHARMASSON (Thérèse), *Les archives des scientifiques XVI^e - XX^e siècle, guide des fonds conservés en France*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, 627 p.

Aussi, au-delà de l'apport scientifique de ces fonds, la rencontre humaine avec le donateur a la particularité, pour l'archiviste, de toujours opérer, même s'il traite un fonds qu'il n'a pas reçu des mains de l'auteur des documents ; le traitement des archives de scientifiques permet une intimité réelle avec eux : en connaissant leurs méthodes et leurs organisations de travail, leurs réalisations, leurs écritures, leurs voix et leurs visages à des âges différents... Le terme « personnelles » qui accompagne ce type d'archives n'est donc pas galvaudé : derrière les papiers il y a bien des vies !

Fabien BORDELÈS
Responsable du service archives
Institut de recherche pour le développement
fabien.bordeles@ird.fr